



EXPERTS
CONSEIL, COMPETENCE, CONFIANCE

CALCUL PAR GA ET EXCEL DU CICE ou CITS

sage

Centre de
Compétence
PME

CALCUL PAR GA ET EXCEL DU CICE ou CITS



Une mesure de baisse du coût du travail ciblée sur le secteur non lucratif est instituée selon un dispositif analogue au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

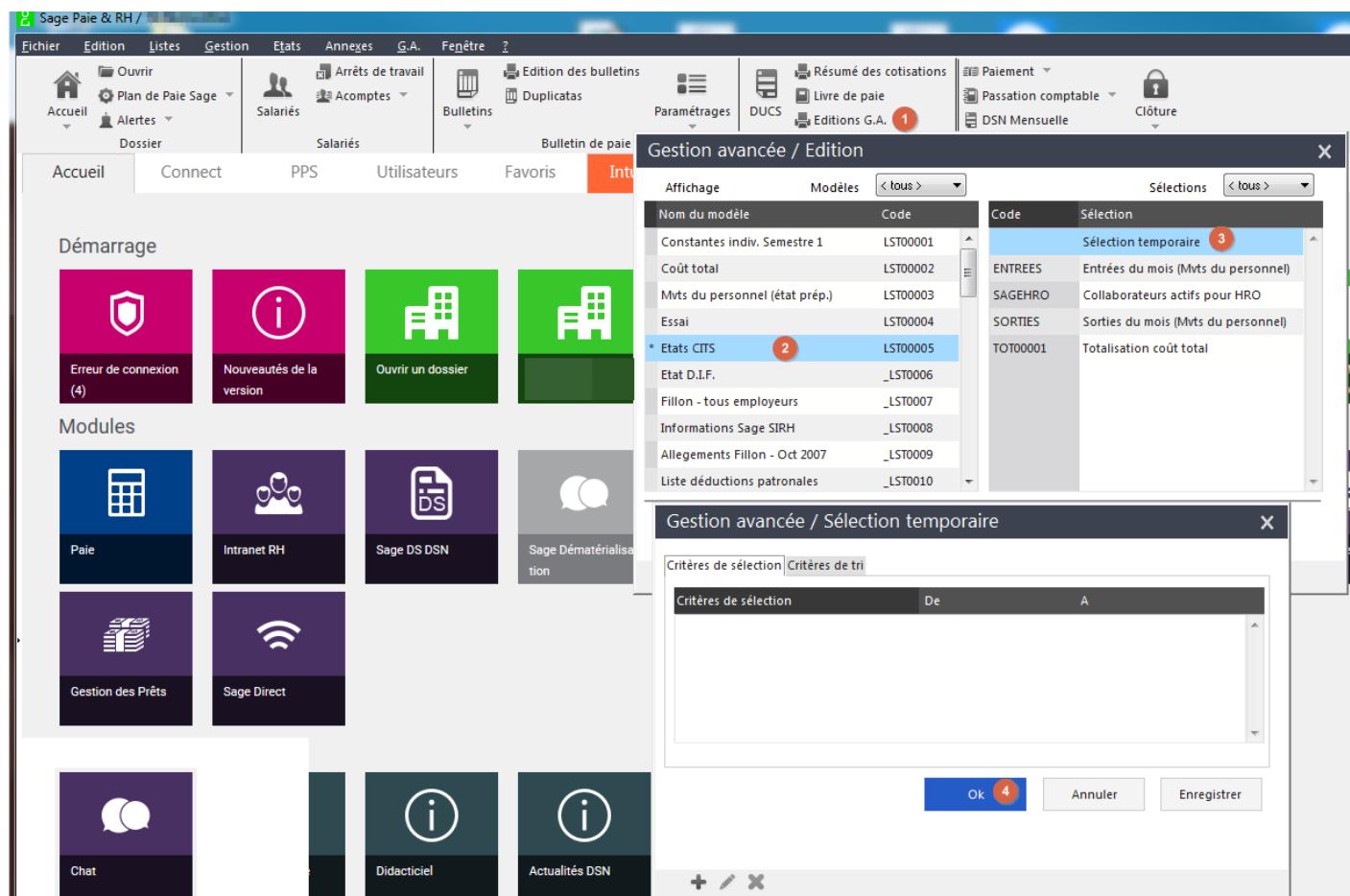
Le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) a pour objectif de favoriser l'emploi dans ces structures. Le dispositif, applicable aux salaires versés à compter du 1er janvier 2017, est codifié à l'article 231 A du code général des impôts (CGI).

Le CITS sera supprimé pour les rémunérations versées à compter du 1er janvier 2019 au profit d'un allègement de charges sociales.

Vous ne devez le calculer que si **la paie du mois courant est terminée**.

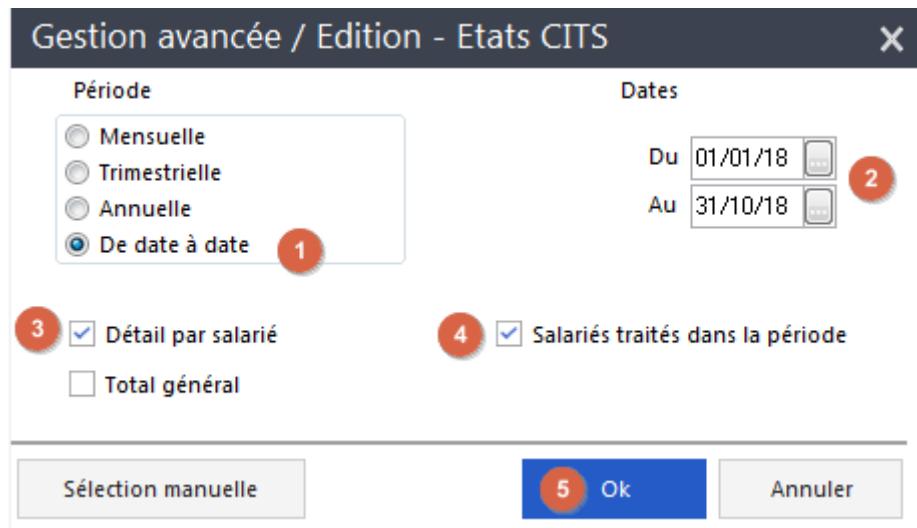
1. Génération du tableau Excel de calcul à partir de la GA

Dans la barre d'outils, cliquez sur le bouton « Éditions G.A. » ①. Dans la liste de gauche sélectionnez l'état « État CICE » ou « État CITS » selon votre cas ② en double cliquant dessus le titre. Une étoile apparaît à gauche de la ligne. Demandez la « Sélection temporaire » ③ puis validez votre choix par « OK » ④.

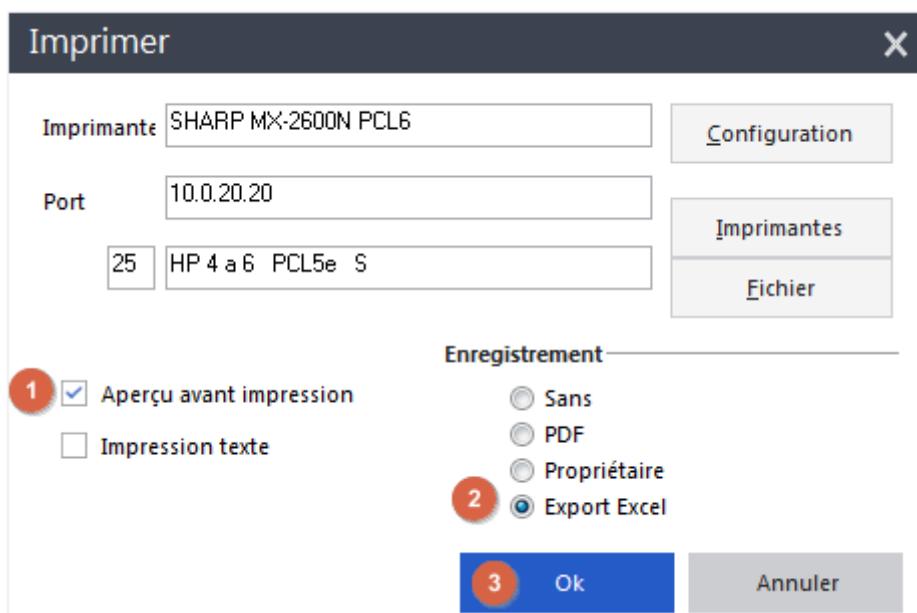




Dans la fenêtre des sélections, choisissez « De date à date » 1 puis indiquez la période de calcul 2. Attention nous vous rappelons que dans le cadre du CICE/CITS il vous faut systématiquement repartir depuis le début de l'année de paie. Demandez le « Détail par salarié » 3 puis les « Salariés traités dans la période » uniquement 4. Terminez par le bouton « OK » 5.

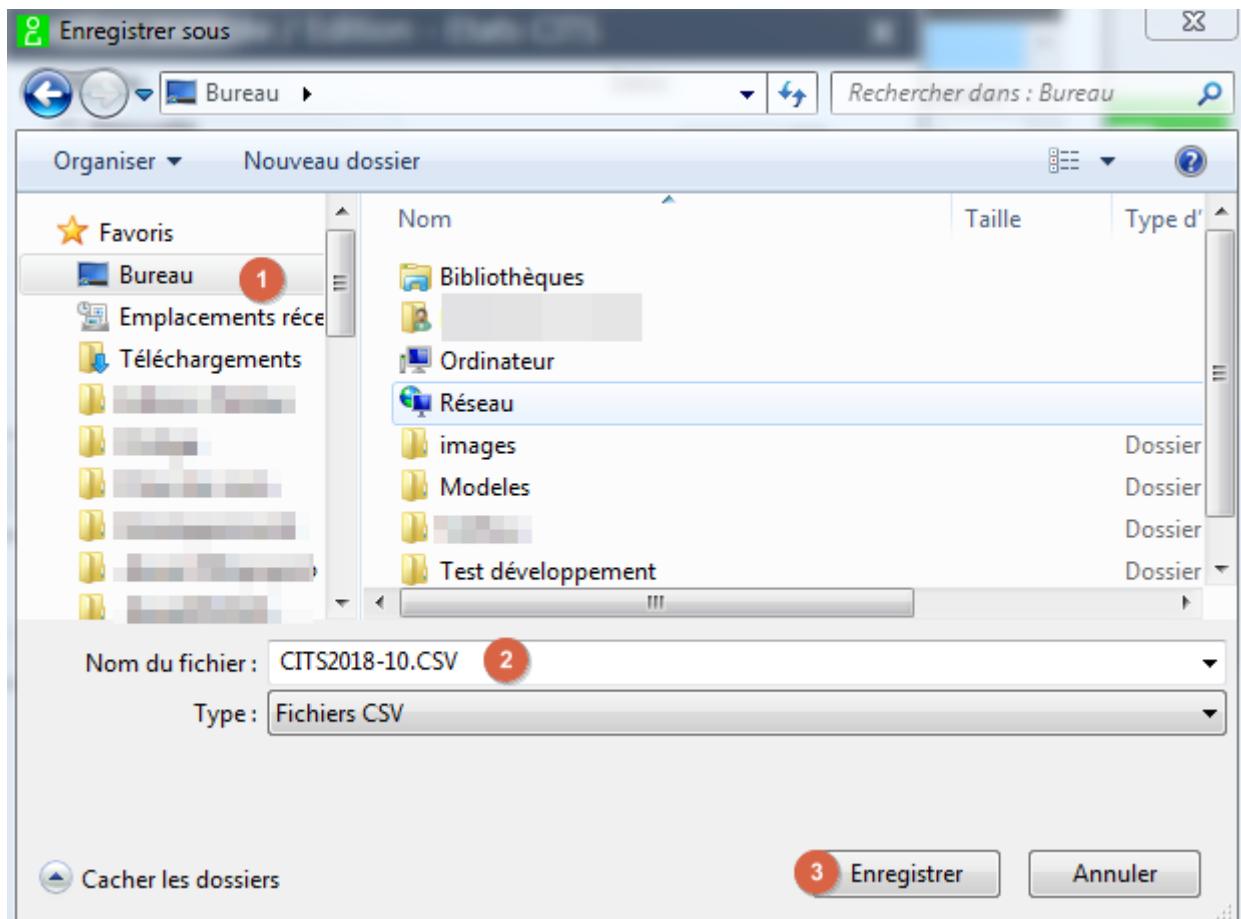


Demandez ensuite dans la fenêtre d'impression un « Aperçu avant impression » 1 et un « Export Excel » 2 pour terminer par le bouton « OK » 3.





Enregistrez votre fichier Excel Temporaire sur le bureau Windows 1, ce fichier ne sera pas conservé mais donnez-lui un nom suffisamment clair le temps de la démarche 2 puis validez par « Enregistrer » 3.



Le logiciel effectue alors le calcul et une fois terminé, démarre Excel.



Vous devez finaliser votre tableau Excel en lui rajoutant 3 colonnes comme l'indique l'image ci-après :

1 Colonne H : masse salariale éligible au CICE/CITS nommée « Brut CITS ». Placez la formule :

=SI (E2<=G2 ; E2 ; 0) (puis recopiez la formule sur toute la hauteur du tableau)

Totalisez la colonne par une somme **4** au bas du tableau.

2 Colonne I : Montant du CICE/CITS (6% de la masse salariale éligible pour le CICE ou 4% de la masse salariale pour le CITS). Placez la formule :

=H2*4% (placez le bon pourcentage puis recopiez la formule sur toute la hauteur du tableau)

Totalisez la colonne par une somme **5** au bas du tableau.

3 Colonne J : Effectif concerné par le CITS, placez la formule :

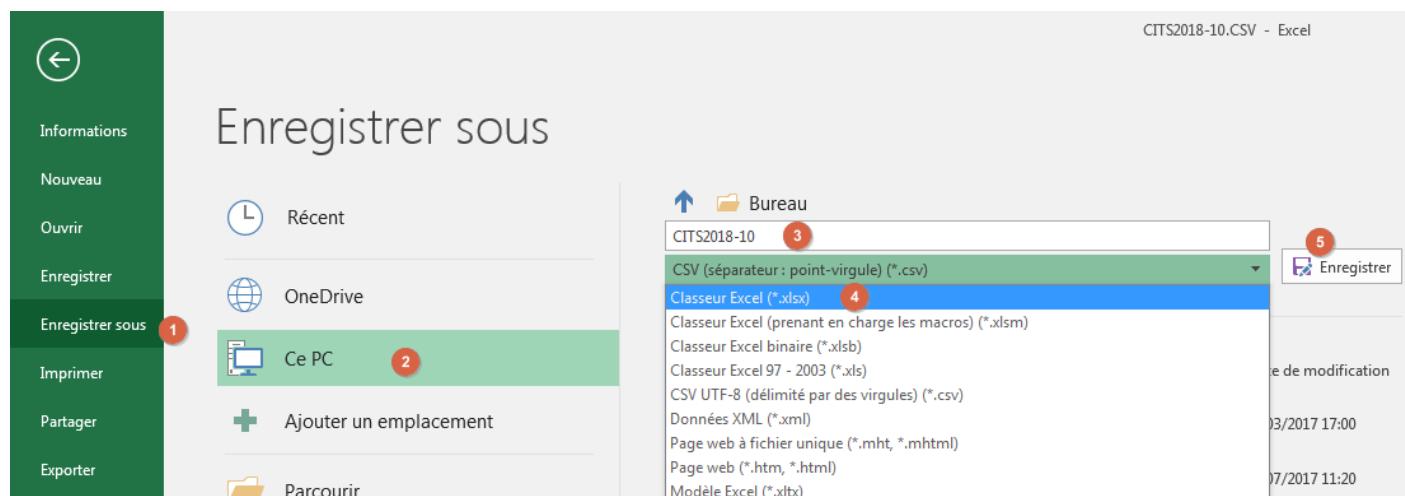
=SI (H2<0 ; 1 ; 0) (puis recopiez la formule sur toute la hauteur du tableau)

Totalisez la colonne par une somme **6** au bas du tableau.

	A	B	C	D	E	F	G	1	2	3	K
1	Matricule	Nom	Prénom	Nature du contrat	Brut période	SMIC Fillon	SMIC CITS	Brut CITS	Montant CITS	Effectif	
41				CDI	8 157,88 €	6 572,77 €	16 431,92 €	8 157,88 €	326,32 €	1	
42				CDI	21 724,41 €	14 744,71 €	36 861,77 €	21 724,41 €	868,98 €	1	
43				CDD	2 692,49 €	2 127,16 €	5 317,90 €	2 692,49 €	107,70 €	1	
44				CDI	22 372,79 €	14 985,00 €	37 462,50 €	22 372,79 €	894,91 €	1	
45				CDD	4 347,93 €	14 985,00 €	14 985,00 €	4 347,93 €	173,92 €	1	
46				CDI	23 755,36 €	14 985,00 €	37 462,50 €	23 755,36 €	950,21 €	1	
47				CDI	17 298,33 €	14 834,11 €	37 085,28 €	17 298,33 €	691,93 €	1	
48				CDI	1 677,35 €	- €	- €	- €	- €	0	
49				CDI	41 646,39 €	14 984,99 €	37 462,48 €	- €	- €	0	
50				CDI	20 099,40 €	14 985,00 €	37 462,50 €	20 099,40 €	803,98 €		
51				CDI	25 306,51 €	14 126,48 €	35 316,20 €	25 306,51 €	1 012,26 €		
52				CDI	15 996,19 €	11 761,84 €	29 404,60 €	15 996,19 €	639,85 €	1	
53				CDD	3 791,38 €	2 326,74 €	5 816,85 €	3 791,38 €	151,66 €	1	
54				CDD	9 482,20 €	5 682,68 €	14 206,70 €	9 482,20 €	379,29 €	1	
55				CDI	12 505,38 €	11 988,00 €	29 970,00 €	12 505,38 €	500,22 €	1	
56				CDI	27 665,57 €	14 985,00 €	37 462,50 €	27 665,57 €	1 106,62 €	1	
57				CDI	25 167,99 €	15 844,56 €	39 611,40 €	25 167,99 €	1 006,72 €	1	
58				CDI	26 687,85 €	14 687,81 €	36 719,53 €	26 687,85 €	1 067,51 €	1	
59				CDI	19 689,60 €	14 984,99 €	37 462,48 €	19 689,60 €	787,58 €	1	
60				CDD	7 224,92 €	5 212,69 €	13 031,73 €	7 224,92 €	289,00 €	1	
61				CDD	539,25 €	355,68 €	889,20 €	539,25 €	21,57 €	1	
62				CDI	14 427,40 €	10 275,20 €	25 688,00 €	14 427,40 €	577,10 €	1	
63				CDD	22 105,53 €	15 650,12 €	39 125,30 €	22 105,53 €	884,22 €	1	
64				CDD	18 301,18 €	11 573,04 €	28 932,60 €	18 301,18 €	732,05 €	1	
65								922 484,12 €	36 899,36 €	55	
66											
67											
68											
69											
70											
71											
72	Bien lire la notice fiscale : https://www.impots.gouv.fr/portail/le-credit-dimpost-sur-la-taxe-sur-les-salaires-cits										



Vous pouvez effectuer la mise en page et l'impression de ce tableau. Enregistrez la version définitive de votre tableau 1 + 2 au format Excel 4 dans emplacement sûr afin de pouvoir le récupérer ultérieurement. N'hésitez pas à renommer votre fichier avec un nom plus explicite 3.



L'opération terminée, vous pouvez supprimer de votre bureau le fichier temporaire « CITS2018-10.CSV » issu de la sélection GA.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce tableau n'est qu'un outil de contrôle et n'effectue aucune déclaration. Il vous appartient de contrôler les données et d'effectuer la déclaration du CICE/CITS conformément à la réglementation.

Nous vous invitons à consulter le site des impôts pour la procédure déclarative et l'utilisation de ce crédit d'impôts :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/le-credit-dimpot-sur-la-taxe-sur-les-salaires-cits>